ANNEXE 1
DEMANDE DE MODIFICATION DE FRÉQUENTATION 2019-2020

Nom de l'enfant : _____ Classe : _____

Demande : _____

Veuillez indiquer les périodes demandées :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin					
Midi					
Soir					

J'accepte que la présente modification d'inscription serve à établir la tarification hebdomadaire pour mon enfant et que, conformément au règlement, cette modification sera effective une semaine suivant la réception du formulaire de modification.

Date d'entrée en vigueur : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

École Le Tremplin
Un élan vers la réussite

ANNEXE 2
AUTORISATION DE DÉPART DU SERVICE DE GARDE

Date : _____

Par la présente, j'autorise mon enfant : _____ à quitter le
(NOM DE L'ENFANT)

Service de garde de l'école le Tremplin à _____ le_____
(HEURE) **(LE OU LES DATES)**

En compagnie_____.
(NOM DE LA PERSONNE)

Par le fait même, je libère le service de garde de l'école Le Tremplin, ses dirigeants et ses employés de toutes responsabilités dès que l'enfant a quitté les lieux.

Signature du parent : _____ **Date** : _____

École Le Tremplin
Un élan vers la réussite

ANNEXE 3
AIDE-MÉMOIRE
RÉSUMÉ DES QUESTIONS LES PLUS DEMANDÉES

★ **Voici quelques informations importantes pour le bon fonctionnement du Service de garde :**

Votre enfant doit avoir une paire de souliers et un sac de vêtements de rechange identifiés qu'il pourra laisser au casier de classe.

- Il doit être vêtu de façon appropriée selon la température.

- Les jouets de la maison sont interdits au service de garde à moins d'avis contraire.

- Les repas doivent être dans des **contenants** identifiés allant aux micro-ondes et déposés dans le bac prévu à cet effet en arrivant à l'école. Vous devez **fournir les ustensiles et les condiments (ketchup, moutarde, etc.**) **Les sacs genre ''Ziploc'' et papier d'aluminium, contenants en verre sont à éviter.**

- **Les repas de type ''Michelina's doivent être décongelés.**

- **Les repas de type ''Snack Pack'' doivent être préparés à la maison. (Mini-hot-dog, /pizza).**

- **Les bonbons, boissons de type ''Gatorade'' et gazeuses, gomme, tablettes de chocolat sont interdits à l'école.**

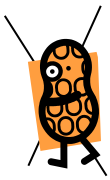

- **Afin de prévenir les allergies alimentaires ces aliments sont à éviter : fruits de mer, noix et arachides.**

- Les collations pour l'école doivent être placées dans le sac à dos.

- Les frais de garde sont payables à **chaque semaine.** Vous pouvez payer par chèque, argent comptant, paiement direct ou par internet.

- Inscriptions pour les journées pédagogiques. **C'est la responsabilité des parents, qui sont en situation de garde partagée, de se communiquer mutuellement les informations.** ***Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite indiquée sur le formulaire.***

- Le service de garde ouvre à *7 h* et ferme à *17 h 30*. Il y a des frais de retard de 5$ par bloc de 10 minutes entamé.

- Il est strictement interdit **de circuler** et **d'attendre** dans l'école, l'agora, les corridors et dans les classes.

  Pour la sécurité des élèves, les portes du service de garde seront déverrouillées après 16h seulement et ce afin d'éviter l'engorgement et de permettre aux élèves de se rendre à leurs locaux respectifs durant les jours de pluie ou de grands froids. Nous demandons aux parents d'attendre à l'extérieur de l'école avant 16 h et de ne pas aller chercher les enfants directement dans la cour.

- Si vous avez besoin de communiquer avec la direction ou les enseignants vous devez prendre rendez-vous au secrétariat.

STATIONNEMENT

- Vous devez vous stationner dans la rue, dans l'espace 15 minutes, de l'autre côté du terre-plein séparant le stationnement et la rue.
- En aucun temps, vous ne pouvez utiliser les espaces réservés aux employés.

- De plus, comme le stationnement n'est pas un débarcadère, les utilisateurs du service de garde doivent être déposés sur le côté de l'école, près du secrétariat. Vous ne devez pas bloquer le débarcadère d'autobus en vous stationnant de ce côté-ci de la rue de l'Abbé-Ginguet mais de l'autre côté.

Adresse courriel du service de garde: letremplin-sdg@edu.csdraveurs.qc.ca

Merci de votre habituelle collaboration !

La directrice,

Vicky Guay

La technicienne en service de garde,

Stéphanie Banal